

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET RAPPORT FINANCIER DU COMITÉ DES SPORTS

En 1962, les inscriptions au Comité des Sports s'établissent comme suit :

- sur les 391 inscriptions de 1961, 190 ont été renouvelées, soit une proportion de 49 %;
- 231 nouvelles inscriptions ont été prises.

Au total, on trouve donc 421 inscrits contre 391 en 1961, soit une augmentation de 7 3/4 %.

Ces inscriptions se répartissent :

- 403 pour le tennis contre 400 prévues ;
- 18 pour le basket-volley contre 150 prévues.

Les buts visés pour le tennis ont donc été atteints. Il n'en va pas de même pour le basket et le volley. On pouvait espérer que les accords passés avec l'U.S.M.R. tendraient à développer les activités. Il ne semble pas que l'U.S.M.R. ait réussi à animer le volley et le basket.

C'est avant tout parmi les jeunes gens que le développement des activités sportives doit être recherché.

C'est ainsi qu'une équipe de hand-ball a pu être constituée grâce à la Maison des Jeunes. Cette équipe se porte bien. Il semble donc qu'une Maison des Jeunes doit permettre l'épanouissement sportif. Le Comité des Sports est très favorable à l'utilisation provisoire des installations sportives des Grandes-Terres par la Maison des Jeunes.

Les résultats du budget 1962 du Comité des Sports font apparaître 17.255 francs de recettes contre 15.200

francs prévus, pour 8.951,55 francs de dépenses d'exploitation contre 8.750 francs prévus. Compte tenu de la provision pour renouvellement des terrains, il ressort un reliquat de 2.075,95 francs.

En contrepartie, certaines dépenses prévues n'ont pas été entièrement engagées : gardes, Régie Foncière de l'Île-de-France.

Les prévisions 1963 prévoient un budget dépenses s'élevant à 16.210,00 francs, comprenant la provision 1963 pour le renouvellement des terrains.

Le poste des gardes subit des modifications sensibles.

Devant les difficultés rencontrées, d'une part, du côté de certains utilisateurs abusant de la liberté laissée aux joueurs de tennis, et, d'autre part, du côté de la surveillance des terrains mal assurée en raison de la faiblesse des effectifs de gardiennage, le Comité des Sports se trouve dans l'obligation de prévoir une garde spécialement affectée à la surveillance des terrains.

Le garde sera chargé de faire appliquer strictement la discipline prévue à l'encontre des utilisateurs abusifs.

Enfin, le Comité des Sports poursuivant ses objectifs culturels a décidé de créer en 1963 une bibliothèque. Le financement du démarrage sera assuré, d'une part, par l'affectation des reliquats de recettes 1961 et 1962 (3.000,00 fr.) et d'autre part, par un budget prévisionnel 1963 de 1.000,00 francs, soit au total 4.000 francs.

RESULTATS COMITE DES SPORTS 1962

EXPLOITATION

	Débit	Crédit
Recettes 1962		17.255,00
Participation U.S.M.R.		<u>122,50</u>
Dépenses 1962 — Exploitation	8.951,55	
— Pavillon modèle	1.068,36	
— Matériel	1.525,06	
— Assurances sociétaires	567,40	
— Gardes	1.750,00	
— Jardiniers	500,00	
— Entretien	205,55	
— Frais de bureau	109,40	
— R.F.I.F.	1.000,00	
— Divers	476,00	
— Travaux exceptionnels	1.749,78	
	<u>8.951,55</u>	
Provision pour renouvellement des terrains	6.350,00	
Reliquat 1962	2.075,95	
	<u>17.377,50</u>	<u>17.377,50</u>

BILAN 1962			
Banque	20.373,76	Provisions 1961	7.000,00
		Provisions 1962	6.350,00
		Frais à payer Ass. Synd. :	
		— Gardes	1.750,00
		— Jardiniers	500,00
		— Travaux exceptionnels	1.749,78
		Reliquat 1961	948,03
		Reliquat 1962	2.075,95
	<u>20.373,76</u>		<u>20.373,76</u>

	Prévisions 1962	Résultats 1962	Prévisions 1963
Pavillon modèle	600,00	1.068,36	p.m.
Matériel	1.500,00	1.525,06	1.500,00
Assurances sociétaires	600,00	567,40	650,00
Gardes	3.000,00	1.750,00	4.000,00
Jardiniers	500,00	500,00	600,00
Entretien des installations	400,00	205,55	500,00
Travaux exceptionnels	—	1.749,78	—
Frais de bureau	250,00	109,40	110,00
Régie Foncière	2.000,00	1.000,00	—
Gazette	—	—	500,00
Divers	—	476,00	—
Maison des Jeunes	—	—	1.000,00
Bibliothèque	—	—	1.000,00
Provisions pour renouvellement	6.350,00	6.350,00	6.350,00
	<u>15.200,00</u>	<u>15.301,55</u>	<u>16.210,00</u>

	Prévisions 1962	Résultats 1962	Prévisions 1963
PAVILLON MODELE	600,00		p.m.
Le Comité des Sports, compte tenu de l'affectation future du Pavillon modèle, avait estimé qu'en 1962, les dépenses seraient de l'ordre de 600 F et qu'à partir de 1963, les charges du Pavillon modèle devraient être supportées par les utilisateurs. En 1962, les utilisateurs du Pavillon modèle n'ont pratiquement obtenu aucune subvention ni recette. De ce fait, les dépenses ont été réglées par le Comité des Sports selon la ventilation suivante :			
1 — Versement forfaitaire		600,00	
2 — Dépenses de fonctionnement :			
a) achat de bois		55,00	
b) E.D.F. — reliquat 1961		413,36	
Pour l'exercice 1963, il ne semble pas que le Comité des Sports ait à envisager une dépense dans ce chapitre, les utilisateurs du Pavillon modèle ayant à trouver eux-mêmes leurs ressources. Dans le cas où ce Pavillon ne serait plus utilisé, l'entretien devrait être pris en charge par le budget général des Grandes-Terres.			

	Prévisions 1962	Résultats 1962	Prévisions 1963
MATERIEL La prévision 1962 prévoyait l'achat de câbles, poteaux, balais, ballons, etc., en raison des dégâts constatés en 1961. Il ne semble pas qu'en 1962, les dégâts aient été aussi importants qu'en 1961. Les dépenses couvrent, en effet, des achats différents : panonceaux d'inscription pour le 4^e terrain, grilles, grattoir chaussures pour l'entrée des terrains, etc... Pour 1963, on peut envisager que les dépenses seront du même ordre.	1.500,00	1.525,06	1.500,00
ASSURANCES SOCIÉTAIRES Compte tenu de l'augmentation des inscriptions (7 % en 1962) d'une part, et, d'autre part, de l'augmentation des tarifs de la Mutuelle Nationale des Sports, on peut estimer que les crédits nécessaires à l'exercice 1963 s'élèveront à 650 F.	600,00	567,40	650,00
GARDES Le Gardiennage des installations sportives avait été prévu sur les bases suivantes : — présence d'un Garde 1/3 de journée environ par jour, soit un garde entier pendant 4 mois. Au mois de juin 1962, le Conseil de Gestion a décidé de remettre M. EDMERON au service général et de le remplacer par un autre Garde. Pour des raisons qui ne sont pas de la compétence du Comité des Sports, ce remplacement n'a pas été fait et les terrains ont été pratiquement sans surveillance depuis cette époque. Il en résulte que le Comité des Sports ne peut prendre en charge le paiement du gardiennage pour cette période, soit du 1^{er} juillet au 30 novembre 1962. Ce qui donne : $5 \text{ mois} \times 30 \text{ jours } 1/3 = 50 \text{ jours.}$ Les crédits votés représentaient 120 jours. Il sera donc payé : $\frac{3.000,00}{120} \times (120 - 50) = 1.750 \text{ F}$ Pour 1963, afin d'éviter les abus qu'ont commis certains utilisateurs des terrains, en raison de l'absence de surveillance, il est indispensable de prévoir un garde à 1/3 de temps environ, ce qui représente un crédit de 4.000 F.	3.000,00	1.750,00	4.000,00
JARDINIERS Le nettoyage des terrains est, en principe, assuré par les jardiniers. Ce travail nécessite environ 10 heures par mois, soit 120 heures par an. En 1962, le travail ne semble pas avoir été effectué régulièrement. Compte tenu des difficultés qu'a rencontrées l'équipe de jardinage, le crédit peut être maintenu, mais il sera nécessaire, pour l'année 1963, d'obtenir que les terrains soient mieux entretenus. Pour 120 heures, la somme nécessaire, charges comprises, s'élève à 600 F.	500,00	500,00	600,00
ENTRETIEN DES INSTALLATIONS (Matériel) Ce poste comprend la pose des tableaux d'affichage, le graissage des câbles, réparation des poteaux, treuils, grillages, etc... Les prévisions 1962 n'ont pas été atteintes on peut prévoir qu'en 1963, le matériel neuf acheté en 1961 aura besoin d'être réparé.	400,00	205,55	500,00
TRAVAUX EXCEPTIONNELS (Terrains) Les installations ont nécessité en 1962, l'intervention hors budget prévisionnel, des équipes de peinture et d'entretien.	—	1.749,78	—

	Prévisions 1962	Résultats 1962	Prévisions 1963
FRAIS DE BUREAU Ces frais comprennent les registres, les cartes, les timbres, etc... En 1963, ils devraient atteindre les résultats 1962.	230,00	109,40	110,00
REGIE FONCIERE DE L'ILE-DE-FRANCE Pour les différentes prestations qu'elle devait fournir au Comité des Sports, la Régie Foncière avait obtenu, en 1962, un crédit prévisionnel de 2.000 F (compte-rendu, affichage, tirages, inscriptions, direction du personnel). En fait, la Régie Foncière n'a fourni pratiquement aucune prestation en dehors des comptes-rendus et de convocation du Comité des Sports, soit 5 convocations, 5 comptes-rendus. Le reste du travail a été exécuté par les Membres du Comité : inscriptions, cartes, assurances, comptabilité, litiges, etc... Compte-tenu des comptes-rendus, convocations et occupations des locaux (réunions et séances d'inscriptions) le Comité des Sports acquittera la moitié de la somme prévue. Pour 1963, aucun budget ne semble pouvoir être prévu en raison de la gestion directe. Les prestations demandées à la Gestion pourraient subir leur contrepartie dans la mise à la disposition de la gestion de la trésorerie du Comité des Sports.	2.000,00	1.000,00	
GAZETTE Aucune somme n'a été allouée, en 1962, à l' <i>Officiel des Copropriétaires</i> . En 1963, la <i>Gazette</i> pourrait être amenée à facturer les travaux qu'elle exécute pour le compte des différentes organisations des Grandes Terres. Un budget forfaitaire de 500 F pourrait être prévu.	—	—	500,00
DIVERS Ce poste ne comprenait aucune prévision. Au cours de l'exercice 1962, un essai de cours collectifs avec professeur a été tenté. Cet essai n'ayant pas été concluant, le professeur a été payé pour la période d'activité sans contrepartie en recettes. De plus, des cotisations perçues à tort ont été remboursées (erreur de tarif).	—	476,00	—
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE Compte tenu de l'activité de la M.J.C. (création d'une équipe de volley-ball en 1963), le Comité des Sports estime nécessaire de prévoir une subvention.	—	—	1.000,00
BIBLIOTHEQUE Le Comité des Sports poursuivant ses objectifs culturels, a décidé la création d'une bibliothèque qui se tiendra au sous-sol des locaux de l'Association Syndicale. Le financement des premiers livres sera assuré par une avance de Trésorerie faite d'une part, par l'affectation des reliquats antérieurs à concurrence de 3.000,00 F et par un crédit prévisionnel en 1963, de 1.000,00 F.	—	—	1.000,00
PROVISION POUR RENOUVELLEMENT DES TERRAINS Le renouvellement des terrains a été évalué de 15 à 20 ans, ce qui donne l'annuité prévue.	6.350,00	6.350,00	6.350,00

COMMENTAIRES SUR LE BILAN

AU 31 DECEMBRE 1964

IMMOBILISATIONS ET CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 1963, il avait été décidé de comptabiliser les acquisitions de biens immobiliers et mobiliers de l'Association Syndicale et de faire figurer en contrepartie en capitaux propres à l'Association Syndicale les sommes ayant servi à ces acquisitions, ce qui permettra le financement terminé, d'assurer l'amortissement de ces biens, afin de constituer des réserves de renouvellement qui éviteront un appel de fonds brutal auprès des copropriétaires lorsque les biens consommables seront à remplacer.

Ce poste représente au 31 décembre 1964, le rachat des installations de la Régie Foncière, l'achat de différents matériels de bureau dont la machine comptable et le gros outillage de l'équipe d'entretien.

Ce poste est couvert financièrement par :

- les apports faits par les copropriétaires depuis 2 ans,
- par le fonds de roulement, ramené en 1963 à 37.669,17 mais augmenté au 31 décembre 1964 des sommes perçues par la gestion en dehors des appels de charges telle que une ristourne de 5 % faite par l'installateur des antennes de 2^e chaîne, soit 2.128,40 une économie de F 6.825,97 sur des travaux exécutés par les services de l'Association Syndicale financés par les organismes extérieurs (indemnités d'assurances), et la régularisation d'un compte construction 10,95 et diminué de la prise en charge de l'installation des Activités Juniors de F 1.475,62.

— DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS :

Ce poste n'appelle aucun commentaire particulier par rapport à 1963.

— VALEURS D'EXPLOITATION :

Ce poste correspond aux fournitures en stock inventoriées au 31 décembre 1964 de l'équipe d'entretien et de l'équipe de peinture.

— VALEURS REALISABLES A COURT TERME :

Ce poste comprend les débiteurs divers dont le détail est fourni par ailleurs. Les sommes restant dues par les copropriétaires (charges) sont inférieures à celles de 1963.

— DISPONIBLES :

Correspond à la position des comptes financiers au 31 décembre 1964.

— PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES :

Correspond au montant des amortissements effectués en 1964.

— EXIGIBLE A COURT TERME

Correspond aux créanciers divers dont le détail figure par ailleurs et aux amortissements des frais de premier établissement des comptes de construction Association Syndicale.

— RESULTATS :

Le montant de 111.862,29 comprend, d'une part, un excédent de 72.618,04 et d'autre part, un montant de crédits non utilisés de 39.244,25.

— CONCLUSION :

La situation de trésorerie de l'Association Syndicale au 31 décembre 1964 se présente de la façon suivante :

— Montant des dépenses totales prévues en 1964	2.617.216,00
— Montant des produits divers prévus en 1964	57.500,00
Total	2.559.716,00
— Montant des charges appelées en 1964	2.559.716,31
— montant des dépenses réalisées en 1964	2.447.854,02
Solde créditeur	111.862,29

Le bilan de l'Association Syndicale au 31 décembre 1964 est parfaitement équilibré (couverture des immobilisations, couverture des dettes).

Cependant, bien qu'aucune facilité de caisse n'ait été demandée à la Banque, la situation de trésorerie immédiate est

assurée par le crédit à court terme des différents créanciers. Ce crédit étant normal, il semble que la restitution des excédents 1964 aux copropriétaires proposée par le Conseil de Gestion de l'Association Syndicale puisse être effectuée par imputation de ces sommes aux appels de charges de 1965.

Il est évident que la trésorerie, de ce fait, deviendra très étroite et il serait sage que l'Association Syndicale envisage pour 1966 l'amortissement des biens mobiliers de l'Association. En effet, en 1966, le rachat des installations de la Régie Foncière de l'Île-de-France sera entièrement payé, ce qui libèrera le fonds de roulement actuellement gelé par les immobilisations.

Les annuités d'amortissement s'ajoutant à ce fonds de roulement constitueraient pour la trésorerie un fonds de roulement permanent appréciable.

Il est enfin à remarquer que les mesures financières prises au 31 décembre 1963 ont permis d'assainir définitivement la situation reprise par la gestion directe au 1^{er} janvier 1963.

CONCLUSION

Ainsi qu'il ressort du projet de budget présenté au Conseil de Gestion pour 1965, le solde créditeur viendrait en déduction des charges, sans que, pour autant, la trésorerie de l'Association Syndicale risque de se trouver « gênée », puisqu'il ne s'agit pas de remboursements. Une telle formule présenterait en revanche de graves dangers et ne doit pas être retenue.

Enfin, la Commission Budgétaire suggère que soit élaboré par le Président de l'Association Syndicale et le Directeur, en liaison avec la Commission de Fonctionnement, et soumis au Conseil de Gestion, un plan pluri-annuel, faisant ressortir l'urgence et le coût de chaque opération envisagée.

De même que pour le « Ravalement », le financement de certaines opérations pourrait, lorsque la nature de la mesure s'y prête, être étalé sur plusieurs années.

RAPPORT D'ACTIVITE ET RAPPORT FINANCIER DU COMITE DES SPORTS ET DE LA CULTURE RAPPORT DE LA COMMISSION BUDGETAIRE

Résultats 1964 et projet de budget 1965

En 1964, les inscriptions au Comité des Sports s'établissent comme suit :

- nombre d'adultes 290 (dont 44 jeunes travailleurs et étudiants)
- nombre de juniors 117

Total 407

les inscriptions à la bibliothèque : 179 inscrits.

Rapport d'activité :

L'année 1964 a été particulièrement animée. Le tournoi de tennis qui est devenu maintenant une tradition annuelle a été un véritable succès.

L'entraînement des jeunes, conduit par des volontaires consciencieux donne d'excellents résultats.

Les terrains de Basket, Volley et Hand-ball ont connu une animation qui ira en s'amplifiant grâce à la montée de jeunes champions qui s'entraînent régulièrement.

Un tournoi de bridge organisé dans la salle du groupe « Ramon » a réuni de nombreux joueurs.

La bibliothèque grâce à ses animatrices fonctionne parfaitement.

Plus de 3.000 volumes sont rangés sur les tablettes qui ornent la salle de réunion du bureau de Gestion. Les permanences ont lieu tous les mardi, jeudi et samedi.

Rapport financier :

Les dépenses arrêtées au 31 décembre 1964, s'élèvent à un total de 19.488,08 F. Les recettes ont été de 20.233,50.

Il convient d'observer que les inscriptions de tennis ont été moins nombreuses qu'en 1962 et 1963 : 407 en 1964 contre 450 en 1963, — 254 adultes contre 270 en 1963, — 161 juniors et jeunes travailleurs ou étudiants contre 180 en 1963.

Les recettes bibliothèque ont couvert le budget octroyé auquel s'est ajoutée l'affectation du reliquat 1963, c'est-à-dire 1.000 F.

Enfin, on se doit de remercier une nouvelle fois M. Manera pour la subvention qu'il a donnée à la bibliothèque.

COMITE DES SPORTS

Les comptes de l'exercice 1964 s'établissent comme suit :

RECETTES	20.233,50
Intérêts de la Banque	266,00
Participation U.S.M.R.	165,00
Inscriptions tennis	14.687,00
Invitations	837,50
Bibliothèque	1.208,00
Tournoi tennis	570,00
Affectation reliquat 1963	1.000,00
Subvention M. Manera	1.500,00
DEPENSES	19.488,08
Assurances	858,50
Gardes	6.000,00
Frais de bureau	383,60
Matériel	1.399,00
Entretien	499,88
Bibliothèque	3.557,37
Tournoi de tennis	439,73
Provisions	6.350,00

RELIQUAT 765,42

Les dépenses s'analysent comme suit :

- assurances : budget non dépassé ;
- gardes : rien à signaler ;
- frais de bureau : dépenses presque doublées par rapport aux prévisions. La mise en route de la bibliothèque a occasionné quelques dépenses supplémentaires mais une partie de ces dépenses servira en 1965 (achat de fiches, etc.) ;
- matériel : budget non dépassé malgré un nouvel aménagement de la bibliothèque ;
- entretien : des économies ont pu être réalisées en 1964 ;
- bibliothèque : les achats de livres ont été faits à concurrence des crédits disponibles, soit :

Prévisions 1964	1.000,00	Dépenses
Affectation reliquat 1963	1.000,00	
Subvention M. Manera	1.500,00	
	3.500,00	3.557,37

Dépassement : 57,37

— tournoi de tennis : les recettes ont largement couvert les dépenses.

PREVISIONS 1965

Total : 17.150,00

Compte tenu des explications précédentes, il est proposé au Conseil de Gestion les prévisions suivantes pour 1965.

- assurances : 1.000,00 (risque d'augmentation des tarifs) ;
- gardes : 6.000,00 (sans changement) ;
- frais de bureau : 300,00 ;
- matériel : 1.500,00 (sans changement). Les tableaux d'inscription sont à refaire en plus des achats courants annuels (fichiers, piquets) ;
- entretien : 1.000,00 — les économies réalisées en 1964 ne seront sans doute pas possibles en 1965 ;
- bibliothèque : 1.000,00 — un gros effort a été fourni en 1963 et 1964 pour lancer la bibliothèque. En 1965, cette activité ne peut compter que sur ses propres recettes (1.200 F en 1964) ou sur des ressources extérieures au Comité des Sports et de la Culture, à trouver par les responsables ;
- provisions : 6.350,00 (sans changement).

Le budget de dépenses très compressées doit permettre d'éviter l'augmentation des cotisations.

De plus il est proposé d'affecter une partie du reliquat 1964 à la bibliothèque à concurrence de 500,00 F.

TABLEAU RECAPITULATIF ET PREVISIONS 1965

	Prévisions 1964	Résultats 1964	Prévisions 1965
Assurances	900,00	858,50	1.000,00
Gardes	6.000,00	6.000,00	6.000,00
Frais de bureau	200,00	383,60	300,00
Matériel	1.500,00	1.399,00	1.500,00
Entretien	1.000,00	499,88	1.000,00
Bibliothèque	2.000,00	3.557,37	1.000,00
Provisions	6.350,00	6.350,00	6.350,00
	17.950,00	19.048,35	17.150,00
Hors prévisions :			
Tournoi	570,00	439,73	
MANERA	1.500,00	bibliothèque	
	20.020,00	19.488,08	17.150,00

BILAN AU 31-12-64

Banque et Caisse	26.830,43	Provisions	26.050,00
U.S.M.R.	165,00	(1961-62-63-64)	
		Reliquat antérieur	180,01
		Reliquat 1964	765,42
	26.995,43		26.995,43

COMITÉ DES SPORTS

— PREVISIONS 1965

— REALISATIONS 1965

— PREVISIONS 1966

En 1965, les inscriptions au Comité des Sports et de la culture s'établissent comme suit :

- Nombre d'adultes 249 dont 40 jeunes travailleurs et étudiants
- Nombre de juniors : 172
Total : 421
- Bibliothèque : nombre d'inscrits 200.

RAPPORT D'ACTIVITE

L'année 1965 a surtout été marquée par une fréquentation plus nombreuse des jeunes aux activités du Comité des Sports.

Grâce au dévouement de quelques copropriétaires bénévoles 83 jeunes ont pu suivre des cours d'initiation au tennis.

Le tournoi de tennis a connu le même succès que l'an passé.

Le volley est en plein essor, des rencontres amicales ont été organisées sous l'égide du Comité des Sports.

Il est à déplorer que le terrain de basket ne soit pas plus souvent utilisé. Nous attendons des volontaires pour animer ce sport.

En liaison avec la M.J.C. ont été organisés avec un vif succès des tournois de bridge et le rallye automobile.

En conclusion, le Comité des Sports marche bien. Toutefois, on peut considérer que le tennis est à 90 % l'activité principale. Le Comité envisage et étudie la création d'un 5^e court et peut-être la transformation du terrain de basket en omnisport.

La bibliothèque a, cette année, pu fonctionner en assurant son autofinancement grâce aux cotisations, mais aussi grâce à des dons généreux de co-propriétaires et, en particulier, de la part de M. Vitold, président d'honneur de notre Comité Culturel.

Nous avons actuellement 3.500 volumes enregistrés à la disposition de nos lecteurs. Quelques dames ont répondu aimablement à notre appel de concours, ce qui va nous permettre assez rapidement de mettre à jour le travail administratif concernant 300 volumes environ en suspens.

Nous avons l'intention de compléter notre rayon « Romans », mais de tourner notre effort essentiel vers des ouvrages de philosophie, d'histoire, d'art, de sociologie et de vulgarisation scientifique. Il va de soi que les désirs ou les besoins de nos lecteurs seront satisfaits par priorité : nous attendons leurs suggestions.

I. - RESULTATS 1965 :

Les recettes 1965 du Comité des Sports se sont élevées à 18.465,50

Les dépenses 1965 du Comité des Sports se sont élevées à 16.141,33
laissant apparaître un excédent disponible de ... 2.324,17
qui s'explique par : 1.508,67 F de crédits prévisionnels non utilisés et par un reliquat effectif de 815,50 F.

Les résultats font d'ailleurs apparaître que les dépenses autres que celles affectées n'ont pas dépassé les prévisions (gardes et provisions), alors que les recettes ont dépassé les prévisions de dépenses. En particulier les achats de livres pour la Bibliothèque ont été inférieurs de plus de 600,00 F par rapport aux prévisions. Les reliquats actuels au Bilan du Comité des Sports s'élèvent de ce fait à 2.769,60 (reliquat antérieur + reliquat 1965).

II. - PREVISIONS 1966 :

a) Recettes :

Les prévisions 1966 comprennent pour la première fois des recettes détaillées, et ce à la demande de la Commission Budgétaire.

Les prévisions de recettes sont établies pour les postes ayant acquis leur « vitesse de croisière » — c'est-à-dire : Inscriptions tennis, Inscriptions Bibliothèque et Invitations — quoique pour ce dernier poste il est à noter une nette diminution par rapport aux années précédentes. Y a-t-il moins d'invités, ce qui serait regrettable, ou bien y en a-t-il autant, mais le contrôle serait-il plus difficile ? (1)

Il est en outre proposé :

1° L'affectation à la Bibliothèque des crédits non dépensés en 1965 et pris sur les reliquats.

2° L'affectation du montant des reliquats plus une avance de trésorerie pour l'acquisition d'un appareil d'entraînement tennis dénommé « Ball-trap ».

Le total des prévisions de recettes s'élève ainsi à 22.900,00

b) Dépenses :

Le total des prévisions de dépenses s'élève à .. 22.900,00 et s'analyse comme suit :

1° Assurances, Gardes, Frais de Bureau, Entretien :

Pratiquement aucun changement par rapport à 1965.

2° Bibliothèque :

Le budget prévisionnel est de 1.500,00 auxquels s'ajouterait l'affectation des crédits non utilisés en 1965, soit au total : 2.100,00.

3° Matériel :

Les animateurs du Comité des Sports ont entrepris depuis plusieurs mois la formation des jeunes et des moins jeunes au tennis. Les résultats obtenus sont au-delà des espérances et il faut signaler que le nombre de jeunes en particulier augmente sans cesse alors que l'encadrement demeure le même.

Pour faciliter leur travail, les animateurs ont demandé l'acquisition par le Comité des Sports d'une machine d'entraînement envoyant des balles. Le prix de cette machine est d'environ 5.000,00 F. Le financement peut-être assuré par l'affectation du solde des reliquats et une avance de trésorerie du Comité des Sports à réaliser sur les exercices à venir par affectation des futurs reliquats. Si ces reliquats n'apparaissent plus, l'avance de trésorerie deviendrait une affectation définitive et ce dans trois ans.

Un autre projet du Comité des Sports n'a pas été inscrit au budget : la construction d'un 5^e court de tennis sur les terrains de l'Association Syndicale se trouvant au bas de la route de l'Europe. Sous peu le Comité des Sports présentera son projet chiffré. Il s'agira alors de décider du financement de ce terrain si le projet est accepté.

(1) Problème posé par le Comité des Sports, à qui il n'appartient ni à la Commission budgétaire, ni au Conseil de gestion de résoudre.

RESULTATS 1965 ET PREVISIONS 1966

	Prévisions 1965	Résultats 1965	Prévisions 1966
RECETTES			
Inscriptions Tennis	—	15.408,00	15.500,00
Inscriptions Bibliothèque	—	1.535,00	1.500,00
Invitations	—	360,00	300,00
Tournois	—	338,50	p.m.
U.S.M.R.	—	—	p.m.
Intérêts Banque	—	324,00	p.m.
Affectation Reliquat			
Bibliothèque	—	500,00	600,00
Tennis	—	—	2.169,60
Avance - Réserves Tennis	—	—	2.830,40
A) TOTAL		<u>18.465,50</u>	<u>22.900,00</u>
DEPENSES			
Assurances	1.000,00	842,60	1.000,00
Gardes	6.000,00	6.000,00	6.000,00
Frais de Bureau	300,00	149,60	200,00
Matériel	1.500,00	1.015,91	6.250,00
Entretien	1.000,00	698,69	1.000,00
Bibliothèque	1.500,00	886,63	2.100,00
Tournois	—	197,90	—
Provisions	6.350,00	6.350,00	6.350,00
B) TOTAL	<u>17.650,00</u>	<u>16.141,33</u>	<u>22.900,00</u>
RELIQUAT (A - B)		<u>2.324,17</u>	

Report Crédit
non utilisé en
1965

Ball-Trap
(5.000,00)
Acquisition

III. - BILAN AU 31 DECEMBRE 1965 :

Le Bilan du Comité des Sports fait ressortir un Actif de 44.345,90 qui se décompose en 44.101,90 d'avoir bancaire et 224,00 de recettes 1965 à encaisser, (il s'agit de sommes versées après le 31-12-65 concernant le tournoi et les invitations).

Au Passif, le montant des provisions s'élève à 32.400,00 au 31-12-65; le remboursement du poste Garde à l'Association

Syndicale n'avait pas encore été effectué; 3.176,30 F étaient perçus pour le compte des recettes 1966, les inscriptions étant prises à partir du 15 décembre. Enfin le reliquat apparaît pour une somme globale de 2.769,60.

NOTA : Les sommes dues par l'U.S.M.R. n'ont pas été inscrites, leur montant n'étant pas connu à la date d'établissement du bilan.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1965

Banque et Caisse	44.101,90	Provisions	32.400,00
Recettes 1965 à recevoir :		Gardes à payer	6.000,00
Tournoi	94,00	Recettes 1966 prévues d'avance	3.176,30
Invitations	<u>150,00</u>	Reliquat antérieur	445,43
	244,00		(1)
		Reliquat 1965	<u>2.324,17</u>
	<u>44.345,90</u>		44.345,90
		(1) Soit au total : 2.769,60	

SPORTS

En 1966, les inscriptions au Comité des Sports s'établissent comme suit :

Nombre d'adultes	315	dont 56 jeunes travailleurs et étudiants
Nombre de Juniors	158	
Total	473	

RAPPORT D'ACTIVITE

En 1966 l'acquisition par le Comité des Sports d'une machine à lancer les balles, et la transformation du terrain de basket (sans changer totalement l'affectation de ce dernier) a facilité la tâche des 11 moniteurs compétents qui ont bénévolement accepté de donner à 86 juniors des leçons de tennis.

Le tournoi de tennis a, cette année, connu un vif succès. Le volley et le basket ne semblent pas connaître le même

attrait que le tennis, il faut le regretter. Le Comité des Sports souhaite trouver des animateurs pour ces sports.

Le Comité des Sports a entrepris au cours de l'année 1966 des études pour la création de 1 ou 2 nouveaux courts de tennis qui pourraient être implantés sur le toit du garage. Les deux squares (Saint-Germain et Mont-Cristo) les plus concernés par ce projet n'ont pas fait d'opposition. Des accords restent encore à obtenir pour la réalisation définitive de ces courts.

BIBLIOTHEQUE

RAPPORT D'ACTIVITE

Notre fonds de livres croît normalement puisque nous dépassons maintenant 4.000 volumes (compte non tenu des romans policiers) pour 228 lecteurs inscrits en 1966, ce qui nous donne une moyenne très faible de 3,6 % pour la population des Grandes-Terres.

Si nous tenons compte que certains préfèrent et sont en mesure d'acheter les ouvrages qu'ils souhaitent, nous devons atteindre la moyenne de lecture générale, fort peu élevée, pour la France. Les statistiques parues récemment nous ont révélé que, malgré sa réputation d'esprit et de culture, notre pays est l'un de ceux où la lecture est le moins développée, en Europe.

Quoiqu'il en soit, un effort tenace se poursuit, grâce à une petite « équipe » de dames bénévoles, très dévouées à la tâche acceptée où elles trouvent d'ailleurs une satisfaction d'ordre intellectuel et social.

En ce qui concerne l'achat de livres, l'auto-financement est maintenant assuré.

Nous pouvons désormais, en dehors des romans nécessaires à la détente, songer à l'acquisition d'ouvrages d'étude : dictionnaire, classiques grecs et latins (dont nous possédons déjà un certain nombre), critique, information scientifique et artistique, ouverture sur des pays étrangers.

ANALYSE DES RESULTATS 1966 ET DES PREVISIONS 1967

I. RECETTES :

- 1,1 - Les recettes 1966 provenant des cotisations sont en augmentation sensible par rapport aux prévisions basées sur les recettes 1965. Cette différence est due uniquement à l'augmentation du nombre des inscrits dans le poste « Tennis » ainsi que dans le poste « bibliothèque » puisque le montant des cotisations a été maintenu. La comparaison suivante montre l'évolution :

	1965	1966
Tennis		
Adultes	223	259
Etudiants	41	56
Juniors	166	158
Total	430	473
Bibliothèque	200	228

- 1,2 - Les prévisions de l'année 1967 ont été établies sur la base des réalisations 1966 selon le principe « vitesse de croisière ».

Sur le poste « Invitations » il n'a pas été tenu compte de l'excédent de recettes de 1966 qui provient des récupérations sur l'exercice précédent.

- 1,3 - En ce qui concerne le poste « Tournoi » dont la prévision n'est jamais chiffrée car la formule varie d'une année à l'autre, le Comité des Sports veille à ce que les cotisations propres au tournoi équilibrent les dépenses.

- 1,4 - Le poste « Récupération des balles usagées » a permis d'amortir les dépenses de balles nécessaires au fonctionnement de la machine Robotter utilisée pour l'entraînement des Juniors.

- 1,5 - Enfin, les intérêts bancaires proviennent du compte spécial ouvert pour provision d'amortissement des terrains. Ce compte placé maintenant à la B.I.C.R.O.P. à 3,3 % permet d'afficher une prévision 1967.

- 1,6 - Les ressources supplémentaires mises à la disposition du Comité et qui apparaissent sous le poste « Affectation » pour l'exercice 1966 provenaient :

- 1,1 - De l'affectation à l'exercice du reliquat bénéficiaire des exercices antérieurs soit :

1965	2.324,17
antérieur à 1965 ..	445,43
	2.769,60

ventilé en 600,00 pour les besoins de la bibliothèque et 2.169,60 pour les besoins des Sports.

- 2,0 - D'une avance de trésorerie consentie pour compléter la somme précédente en vue de financer l'acquisition d'une machine à lancer les balles type Ball-Trap (coût total 5.000,00), soit :

$$2.830,40 \quad (2.169,60 + 2.830,40 = 5.000,00)$$

- 1,7 - En 1967 le reliquat apparent de l'exercice 1966 soit 4.428,83 permet :

1. Le remboursement de l'avance de trésorerie consentie pour 1966 F 2.830,40
 2. L'amortissement d'une créance douteuse F 20,40
 3. L'affectation du reliquat réel à l'exercice 1967 poste « entretien terrains » F 1.578,03
- F 4.428,83**

II. DEPENSES

- 2,1 - Les postes « Assurances », « garde » et « provision pour amortissement des terrains » n'appellent aucun commentaire particulier.

- 2,2 - Le poste « Frais de bureau » était prévu trop faible. Le dépassement 1966 provient essentiellement d'une commande de jetons de réservation de tennis. Les prévisions 1967 ont été ajustées pour tenir compte de frais occasionnés par l'engagement d'une employée temporaire pour effectuer les inscriptions annuelles de tennis. Les membres du Comité des Sports ainsi libérés pourront mieux assurer leur tâche d'animation.

2,3 - Le poste « matériel » s'analyse ainsi :

2.950,00	Acquisition d'une machine Robotter à lancer les balles de tennis affectée à l'entraînement des Juniors.
1.402,52	Equiperment du 5 ^e court de tennis (ex-basket) pour l'entraînement des Juniors (prise de courant et raccordement électrique, poteaux et filet).
837,94	Renouvellement des filets de tennis et basket.
451,00	Meuble fichier et tabouret-escabeau pour la bibliothèque.

5.641,46

L'économie réalisée par rapport aux prévisions provient essentiellement du coût de la machine Robotter à lancer les balles qui a été choisie en définitive parce que moins onéreuse que celle primitivement envisagée (Ball-Trap), mais suffisante quoique moins performante. Pour 1967, les prévisions habituelles ont été reconduites.

2,4 - En ce qui concerne le poste « Entretien », les prévisions 1966 n'ont pas été réalisées, en partie parce que le Comité des Sports espérait pouvoir transformer complètement le 5^e court de basket en terrain omni-sports et profiter de cette transformation pour entourer les deux terrains d'un muret les protégeant des terres dominantes.

La difficulté pour obtenir un devis de la part du constructeur des terrains « Tennis-Quick » retarde sans cesse cette réalisation.

De toute façon, pour 1967 un gros effort devra être fourni pour entretenir les terrains dont certains n'absorbent plus les eaux de pluie. C'est pourquoi la prévision a été sérieusement augmentée.

2,5 - La bibliothèque a pu s'enrichir cette année de :

355 livres achetés pour un montant de F 2.266,21.
271 livres objets de dons.

Total 626

en restant sensiblement dans le cadre de ses dotations.

Il semble que le quasi-autofinancement puisse permettre cette année de poursuivre à une cadence modérée l'enrichissement de la bibliothèque forte de 4.000 volumes.

2,6 - Les postes « Tournoi » et « Achats de balles pour les Juniors » comprennent d'une part l'achat de 25 boîtes de balles de tennis utilisées pour le Tournoi annuel et pour alimenter la machine Robotter et d'autre part les frais occasionnés par la petite cérémonie amicale de remise des prix.

Les postes non budgétisés sont équilibrés par les recettes correspondantes.

III. BILAN AU 31 DECEMBRE 1966

Le bilan du Comité des Sports fait ressortir un Actif de 46.052,83 qui se décompose en 42.688,03 F dont 35.000,00 de compte spécial ouvert à la B.I.C.R.O.P. (ce compte portant intérêt de 3,3 % est porté à 38.750,00, montant des provisions au 31-12-66), 2.830,40 d'avance de trésorerie faite en 1966 qui est ressortie pour affectation du reliquat au 31-12-66 de 514,00 d'intérêts, due par la Société Générale et virée après le 31-12-66, et d'une perte de 20,40 dont 20,00 F de créance douteuse sur le tournoi 1965, comme d'ailleurs signalée dans la situation au 30-6-66 non récupérée, et 0,40 F d'erreur dans un virement en espèce à la Banque.

Au passif, le compte de provision s'élève à 38.750,00 F et au 31-12-66 2.874,00 ont été perçus au titre des recettes 1967. Les inscriptions commençant au 15-12-66.

VERIFICATION DU SOLDE EN BANQUE AU 31-12-66

— Charges 1966	22.091,63
— Solde B.I.C.R.O.P. au 28-12	7.688,03
— Compte spécial B.I.C.R.O.P.	35.000,00
— Recettes 66 reçues d'avance au 31-12-65 ..	3.176,30
— Charges 1965 payées en 1966	6.000,00
— Recettes 1965 reçues	224,00
— Pertes	20,40
	74.200,36

— Recettes brutes	20.980,46
— Recettes 1967 reçues d'avance	2.874,00
— Solde au 31-12-65	44.101,90
— Recettes 1965 à recevoir	244,00
— Charges 1965 à payer	6.000,00

74.200,36

RESULTATS 1966 ET PREVISIONS 1967

	Prévisions 1966	Réalisations 1966	Prévisions 1967
RECETTES			
— Inscriptions Tennis	15.500,00	17.001,30	16.500,00
— Inscriptions Bibliothèque	1.500,00	2.083,16	2.000,00
— Inscriptions Invitations	300,00	1.134,00	300,00
— Tournoi	p.m.	370,00	p.m.
— Récupération balles usagées	p.m.	168,00	p.m.
— Intérêts bancaires	p.m.	514,00	1.000,00
Affectation			
— Reliquats antérieurs :			
Bibliothèque	600,00	600,00	
Tennis	2.169,60	2.169,40	1.578,00
— Avance de trésorerie tennis	2.830,40	2.830,40	
TOTAL	22.900,00	26.870,46	21.378,03
DEPENSES			
— Assurances	1.000,00	1.022,70	1.000,00
— Garde	6.000,00	6.000,00	6.000,00
— Frais de bureau	200,00	345,16	950,00
— Matériel	6.250,00	5.641,46	1.500,00
— Entretien	1.000,00	102,60	3.378,03
— Achats de livres	2.100,00	2.266,21	2.200,00
— Tournoi	p.m.	385,00	p.m.
— Achats de balles pour Juniors	p.m.	178,50	p.m.
— Imprévus et divers	p.m.	150,00	p.m.
— Provisions amortissements terrains	6.350,00	6.350,00	6.350,00
TOTAL	22.900,00	22.441,63	21.378,03
RELIQUAT		4.428,83	

BILAN AU 31 DECEMBRE 1966

ACTIF		PASSIF	
Banque - Solde au 31-12	7.688,03	Provision	38.750,00
ACompte spécial B.I.C.R.O.P.	35.000,00	Recettes 67 reçues d'avance	2.874,00
Avances trésorerie	2.830,40	Reliquat 1966	4.428,83
Intérêt Société Générale à recevoir	514,00		
Pertes	20,40		
	<u>46.052,83</u>		<u>46.052,83</u>

COMITE DES SPORTS

RECETTES :

— Inscriptions tennis	
— Inscriptions invitations	
— Tournoi	
— Intérêts bancaires	
— Solde 1966	

DEPENSES :

— Assurances	
— Gardes	
— Frais de bureau	
— Matériel	
— Entretien	
— Bibliothèque	
— Divers	
— Tournoi	
— Achat de balles : 220,00	(2)
— Récompense : 28,80	
— Réception : 344,70	
— Provisions amortissement terrains	

Résultat créditeur exercice

1967		1968
Prévisions	Réalisations	Prévisions
16.500,00	16.270,00	16.500,00
300,00	1.404,00	300,00
—	535,00	—
1.000,00	1.318,46	1.200,00
1.578,03	1.578,03	—
19.378,03 (1)	21.105,49	18.000,00
1.000,00	962,20	1.000,00
6.000,00	6.000,00	6.000,00
950,00	273,30	450,00
1.500,00	764,00	1.000,00
3.378,03	2.068,07	3.200,00 (3)
200,00 (1)	200,00	—
—	50,00	—
—	593,50 (2)	—
6.350,00	6.350,00	6.350,00
19.378,03	17.261,07	18.000,00
	3.844,42	
19.378,03 (1)	21.105,49	18.000,00

(1) Une recette de 2.000,00 F et une dépense de 2.200,00 F figuraient au budget Sports 1967 pour la Bibliothèque. Cette dernière a une comptabilité distincte de celle des Sports à partir de 1967. Une contribution de 200,00 F lui a été accordée par le Comité des Sports.

(3) La Commission Budgétaire demande que l'entretien soit assuré avec le plus grand soin.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1967

ACTIF

BANQUE ET CAISSE :

B.I.C.R.O.P. : solde au 31-12-67	10.194,42
B.I.C.R.O.P. : compte bloqué	35.000,00
B.I.C.R.O.P. : bon de caisse	3.750,00
	48.944,42

PASSIF

Provision (38.750,00 + 6.350,00)	45.100,00
Reliquat 1967	3.844,42
	48.944,42

COMITE DES SPORTS

RAPPORT D'ACTIVITE :

En 1967, les inscriptions au Comité des Sports s'établissent comme suit :

— Nombre d'adultes	341
(dont 82 jeunes travailleurs et étudiants)	
Nombre de juniors	117
TOTAL	458

En 1967 le terrain de basket a été enfin transformé en court de tennis réglementaire c'est-à-dire remis à la cote par allongement côté Sud.

Des essais de nettoyage des courts donnent à penser que nous obtiendrons un résultat, mais étant donné la grande humidité de cette année nous ne pourrions nous prononcer avec certitude qu'aux beaux jours.

Tournoi de tennis : comme chaque année, vif succès.

Volley - Hand-ball : activité pratiquement nulle faute d'animateurs.

Courts toit garage : projet toujours à l'étude ne sera réalisé que si les finances le permettent.

Cotisations : sans augmentation pour cette année encore, les recettes ayant couvert les dépenses.

COMITE DES SPORTS

RECETTES :

— Inscriptions tennis	
— Invitations	
— Intérêts bancaires	
— Vente de balles	
— Reliquat 1968	

DEPENSES :

— Assurances	
— Gardes	
— Frais de bureau	
— Matériel	
— Entretien	
— Divers	
— Achat de balles	
— Provisions amortissement terrains	
— Résultat créditeur exercice	

1968		1969
Prévisions	Réalisations	Prévisions
16.500,00	18.550,00	17.500,00
300,00	861,00	300,00
1.200,00	1.672,00	1.500,00
—	87,00	—
—	3.844,42	—
18.000,00	25.014,42	19.300,00
1.000,00	1.043,00	1.000,00
6.000,00	6.000,00	6.500,00
450,00	639,35	700,00
1.000,00	976,09	1.000,00
3.200,00	4.726,11	3.750,00
—	195,00	—
—	62,22	—
6.350,00	6.350,00	6.350,00
18.000,00	19.991,77	19.300,00
—	5.022,65	—
18.000,00	25.014,42	19.300,00

OFFICIEL DES COPROPRIETAIRES

RECETTES :

— Publicité	
— Dons	
— Petites annonces	
— Contributions U.S.	
— Frais assemblées générales à la charge de l'U.S.	
— T.V.A. récupérées	

DEPENSES :

— Impression	
— Clichés	
— Frais techniques	
— Frais généraux	
— T.V.A.	
— Commissions sur publicité	
— Solde exercice 1968	

1968		Prévisions
Prévisions	Réalisations	1969
14.000,00	13.500,00	12.000,00
—	20,00	—
1.000,00	1.174,50	1.150,00
13.350,00	13.350,00	13.350,00
3.500,00	3.500,00	3.500,00
—	2.750,10	—
31.850,00	34.294,60	30.000,00
25.200,00	21.424,99	24.000,00
3.250,00	691,22	2.800,00
200,00	365,45	200,00
—	103,71	—
3.200,00	1.979,81	3.000,00
31.850,00	27.799,38	30.000,00
—	6.495,22	—
—	34.294,60	—

COMITE DES SPORTS

RECETTES :

— Inscriptions tennis	17.500,00
— Invitations	300,00
— Intérêts bancaires	1.500,00
— Vente de balles - Tournoi	—
— Report reliquat 1969	—

DEPENSES :

— Assurances	1.000,00
— Gardes	6.500,00
— Frais de bureau	700,00
— Matériel	1.000,00
— Entretien	3.750,00
— Divers	—
— Achat de balles	—
— Provisions amortissement terrains	6.350,00
— Exédent de recettes 1969	—

1969		1970
Prévisions	Réalisations	Prévisions
17.500,00	17.586,00	17.500,00
300,00	501,00	500,00
1.500,00	2.050,00	4.000,00
—	560,00	600,00
19.300,00	20.697,00	1.838,00
1.000,00	1.025,10	1.000,00
6.500,00	6.500,00	6.500,00
700,00	402,51	500,00
1.000,00	—	2.000,00
3.750,00	4.484,92 (1)	4.000,00
—	—	1.200,00
—	96,00	200,00
6.350,00	6.350,00	9.038,00
19.300,00	18.858,53	24.438,00
—	1.838,47	—
19.300,00	20.697,00	24.438,00

(1) Engagé. Travaux en cours : réparation grillage tennis (2.911,76).

COMITE DES SPORTS

BILAN AU 31 DECEMBRE 1969

ACTIF		PASSIF	
COMPTE FINANCIER		PROVISIONS AMENAGEMENT TERRAIN	
— BICROP : Solde	12.571,37	RESTE A PAYER	57.800,00
Bons de caisse	20.000,00	RELIQUAT 1968	2.911,76
Compte de réserve	35.000,00	RELIQUAT 1969	5.022,65
COMPTE A REGULARISER		1.838,47	
— A.G.R.R.	1,51	67.572,88	
67.572,88		67.572,88	

COMITE DES SPORTS

RECETTES :

— Inscriptions tennis	17.500,00
— Invitations	500,00
— Intérêts bancaires	4.000,00
— Vente de balles - Tournoi	600,00
— Report exercices antérieurs	1.838,00

DEPENSES :

— Assurances	1.000,00
— Gardes	6.500,00
— Frais de bureau	500,00
— Matériel	2.000,00
— Entretien	4.000,00
— Divers	1.200,00
— Achat de balles	200,00
— Provisions amortissement terrains	9.038,00

— Excédent de recettes 1970

(1) Exercice 1969	1.838,47
Exercice 1968	5.022,65
	<u>6.861,12</u>

(2) Pour armoires tennis : 1.500 F

COMITE DES SPORTS

BILAN AU 31 DECEMBRE 1970

ACTIF		PASSIF	
BANQUE FRANCAISE DE CREDIT COOPERATIF		PROVISIONS AMENAGEMENT TERRAIN	
— Solde	12.555,37	— Exercices antérieurs	57.800,00
— Compte de réserve	55.000,00	— Exercice 1970	8.255,37
		RESULTAT EXERCICE	
		— Excédent exercice 1970 à reporter	1.500,00 (2)
	<u>67.555,37</u>		<u>67.555,37</u>
		(2) Pour armoires tennis	